



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
CENTRE DES OEUVRES UNIVERSITAIRES DE DAKAR



# GUIDE DE L'ÉTUDIANT

RESTAURATION CULTURE MEDICAL SPORT LOGEMENT SOCIAL

2019/2020





# Le mot de bienvenue du Directeur

## BIENVENUE dans nos campus sociaux

03

### Se loger

- Types de logement
- Comment bénéficier d'un logement
- Critères d'attribution
- Admission
- Démarches à suivre
- Prix du loyer

05

### Se restaurer

- Points de restauration
- Organisation d'événements
- Menus
- Prix des repas

07

### Se soigner

- Le bénéficiaire de la couverture maladie
- Les conditions
- Les services offerts
- Infos utiles

09

### Se cultiver

- Présentation
- Les activités
- Accès aux clubs

11

### Faire du sport

- Présentation
- Missions
- Les terrains de sport

13

### Etudiants en difficultés

- Présentation
- Admission
- Prestations offertes
- Etudiants en situation de handicap

15

### Etudiants étrangers

- Accueil
- Quotas
- Pays signataires de convention avec le Sénégal
- Services offerts

17

### Nos projets

- Logement étudiant

19

### Adresses utiles

Vous quittez le lycée, vous entrez à l'université dans un monde d'adultes responsables. Notre mission est entre autre de vous permettre de réussir cette transition majeure. Ce guide complète le dispositif d'accueil mis en place pour votre arrivée dans nos campus sociaux.

Il vous donnera les informations pratiques nécessaires pour mieux découvrir et appréhender les campus dans toutes leurs dimensions et découvrir un environnement nouveau.

Il vous aidera dans vos démarches et contacts avec les différents services.

Vous entrez dans une communauté de plus de 70 000 étudiants et plus de 1500 personnels enseignants et administratifs qui sont à votre écoute. N'hésitez pas, pour une difficulté, une question, une information, à les solliciter.

Profitez au mieux de vos campus pour le meilleur de votre formation, sachez aussi les respecter pour le bien de tous.

Je vous souhaite une excellente année et un plein épanouissement dans vos études.

**Abdoulaye Sèydou SOW**  
Directeur du COUD

# Le Logement

- Types de logement
- Comment bénéficier d'un logement
- Critères d'attribution
- Admission
- Démarches à suivre
- Prix du loyer

Le COUD loge près de 10.000 étudiants à Dakar. Ces logements sont répartis dans la grande cité et les sites extérieurs (ASJ, ESEA, ENSEPT, ESP, FASTEF). Grâce à des équipements de qualité, ces résidences sont la garantie d'un vrai confort de vie et d'étude.

## Critères d'attribution

- Critère d'excellence basé sur les résultats académiques
- Critère social (étudiants à mobilité réduites, grands malades, cas sociaux)
- Médecins internes et sportifs de haut niveau du DUC

## Prix du loyer

- 4000 FCFA pour les chambres individuelles
- 3000 FCFA par lit pour les autres chambres

## Admission

- Les étudiants sénégalais régulièrement inscrits boursiers et non boursiers ;
- Les étudiants étrangers régulièrement inscrits ayant versé la caution et ceux dont les pays de provenance sont signataires de convention avec le Sénégal dans la limite des quotas dédiés ;

## Plusieurs types de logements sont proposés :

- des chambres individuelles,
- des chambres à deux (02),
- des chambres à quatre (04)
- des chambres à six (06)

## Existence d'une commission d'attribution des lits

La commission technique chargée de l'affectation des lits a pour mission de procéder à une répartition et une affectation juste, équitable et transparente des lits aux bénéficiaires des oeuvres. Elle est composée des responsables de l'administration et de tous les présidents d'amicales et de commissions sociales des facultés et écoles et instituts. Ensemble, ils déterminent la répartition des lits selon les quotas alloués à chaque faculté et écoles et instituts rattachés à l'UCAD.

## Démarches à suivre

Après la signature de la convention d'hébergement par le Directeur ou son représentant, le résident devra remplir toutes les formalités requises dans un délai de 72 heures, faute de quoi le lit ou la chambre est immédiatement réaffecté. Ce document présenté au Chef de résidence lui permet de doter l'étudiant en draps et couvertures pour admission à la résidence.



PAVILLON E

# La restauration

- Points de restauration
- Organisation d'événements
- Menus
- Prix des repas

## Les points de restauration du COUD

Restaurant	Horaires d'ouverture :	Lieu
Restaurant Central	6h30 à 09h00 / 11h00 à 14h00 / 19h00 à 21h00	Rez de chaussée Pavillon A
Restaurant Alioune Sioe Jata Ex Claudel	6h30 à 09h00 / 11h00 à 14h00 / 19h00 à 21h00	Cité Alioune Sioe Jata Ex Claudel
Restaurant Self	6h30 à 09h00 / 11h00 à 14h00 / 19h00 à 21h00	Derrière Pavillon D
Restaurant ESP Dakar Ex ENSUT	6h30 à 09h00 / 11h00 à 14h00 / 19h00 à 21h00	Campus social ESP Dakar
Restaurant ESEA Ex ENEA	6h30 à 09h00 / 11h00 à 14h00 / 19h00 à 21h00	Campus social ESEA
Restaurant ENSETP Dakar	6h30 à 09h00 / 11h00 à 14h00 / 19h00 à 21h00	Campus social ENSETP
Restaurant FASTE F Ex Ecole Normale Supérieure	6h30 à 09h00 / 11h00 à 14h00 / 19h00 à 21h00	Campus social FASTE F
Restaurant ARGENTIN	6h30 à 09h00 / 11h00 à 14h00 / 19h00 à 21h00	Derrière Pavillon B

- Les restaurants universitaires assurent à tour de rôle, un deuxième service allant de 14h30 à 16h.

Les tickets sont en vente au niveau des différents restaurants à :

- Petit déjeuner 50 FCFA
- Repas 100 FCFA

L'organisation régulière d'événements culturels et d'actions d'informations fait aujourd'hui des restaurants universitaires de véritables lieux de vie étudiante où cohabitent bonne cuisine et convivialité.

Les RU proposent des formules diversifiées :

- Menus traditionnels (petit déjeuner, déjeuner et dîner)
- Cuisines du monde...

Parce qu'aucun autre lieu de restauration n'est plus proche de vos lieux d'études, venir manger dans les huit (08) restaurants du COUD, est la meilleure façon de bien gérer votre temps. Des repas variés et équilibrés sont servis dans les restaurants. Ces lieux accueillent chaque jour plus de 40.000 étudiants et sont ouverts d'Octobre à Septembre.



# Le médical

- Le bénéficiaire de la couverture maladie
- Les conditions
- Les services offerts

Le Service Médical des Etudiants (SME) a pour but la prise en charge sanitaire des étudiants pour assurer leur bien être.

## Gardes et permanence :

Cette consultation est appelée communément le service d'urgence. C'est une consultation qui est faite pour assurer la continuité du service médical en dehors des heures ouvrables, les Samedis, Dimanches et jours fériés. Elle est tenue par les médecins internes du service médical recrutés à titre temporaire en complément d'effectifs parmi les étudiants en Médecine, Pharmacie et en Chirurgie

L'accomplissement de l'ensemble de ces activités est assuré par des Médecins, des Sages-femmes, des Infirmiers et Aides, un Personnel Administratif et Personnel Paramédical (Brancardiers, Ambulanciers, agents de sécurité).

## Le Bénéficiaire de la couverture maladie

- Etudiants sénégalais et assimilés : Etudiants régulièrement inscrits à l'année académique en cours,
- Etudiants étrangers : après paiement de la contribution annuelle de 250 000 FCFA
- Après ouverture d'un dossier médical composé de la photocopie de la carte d'étudiant, de deux photos d'identité et d'un ticket modérateur de 50 F/consultation.

## Les services offerts

- Urgences 24/24
- Consultation médecine générale
- Soins infirmiers
- Consultations spécialisées
- Pharmacie (l'étudiant participe à hauteur de 1/5 du prix des médicaments)
- Les analyses
- La radiographie : électrocardiogramme, endoscopie haute et basse, radiographie standard
- Hospitalisation
- Remboursement des frais médicaux
- Informations médicales
- Campagnes de prévention
- Délivrance de certificats médicaux (inscription, concours, aptitude au sport et au travail...)
- Transport de malades





# La culture

Présentation  
- Les activités  
- Accès aux clubs

Le service de l'animation culturelle a pour mission l'organisation et l'encadrement des activités culturelles des étudiants. Ces activités contribuent à leur épanouissement moral et intellectuel, mais aussi à leur détente et loisirs.

## Parmi ces activités, il y a entre autres :

- La gestion et l'amélioration des infrastructures mises à la disposition du SAC (Foyer Universitaire, Salle Télé, Salle d'étude, Salle Soweto)
- La promotion des activités culturelles scientifiques (conférence, débat, table ronde, colloque)
- La redynamisation de la troupe théâtrale et l'orchestre du COUD composé d'étudiants
- Le développement de partenariat avec les structures culturelles et locales
- Le soutien des activités artistiques et culturelles des étudiants à travers l'utilisation des locaux, le prêt de matériels et aide à la conduite de projets.

## Vous pouvez pendant l'année universitaire

### Avoir accès à des clubs dans les campus universitaires :

- Salsa
- Danse africaine
- Théâtre d'improvisation
- Théâtre Contemporain

### ■ ... et aussi:

#### Avoir accès à des ateliers de pratiques artistiques dans les campus universitaires

- Photo
- Lecture
- Échecs
- Débats
- Concerts
- Projection de films
- Activités des amicales d'étudiants et du personnel



# Le sport

- Présentation
- Missions
- Les terrains de sport

D'après des études scientifiques la pratique d'un ou plusieurs sports améliore la réussite scolaire au niveau des études supérieures. En effet, la pratique sportive :

- favorise la socialisation des nouveaux étudiants
- donne une dynamique, une discipline, un cadre grâce à des règles
- préserve l'équilibre physique et moral
- et permet l'acquisition durable de compétences transversales (gestion du stress, estime de soi, organisation, persévérance, leadership...).

Le Service des sports a été créé afin de permettre aux étudiants de l'Université ainsi qu'aux membres du personnel, de prendre part aux activités sportives mais aussi d'organiser de nombreux événements.

Le Service des Sports a pour but de développer les activités sportives au sein de l'Université mais aussi :

- Organiser et encadrer les étudiants dans leurs activités sportives
- OEuvrer également pour le divertissement des étudiants en leurs assurant des loisirs sains et appropriés (sport de masse)
- Favoriser la promotion d'athlètes de haut niveau et la promotion d'équipes compétitives et performantes à travers le Dakar Université Club (sport d'élites)
- Favoriser et améliorer les relations entre les Universités Sénégalaises et étrangères.
- Soutenir les activités sportives des étudiants à travers l'utilisation des terrains, le prêt de matériels et aide à la conduite de projets.

## Les services offerts

- Sports de bien-être : coaching forme, condition physique, musculation, yoga, sport-santé.
- Sports collectifs : basket, foot, futsal, handball, rugby, volley.
- Sports de combat : boxe, kali arnis, karaté, judo, taekwondo, self défense.
- Sports de danse : danse contemporaine, danse africaine, rock, salsa cubaine.
- Sports individuels : athlétisme, course d'orientation, escalade, gymnastique rythmique, multi-activités, préparation aux épreuves physiques des concours.
- Sports de raquettes : badminton, tennis, tennis de table.

L'activité sportive et physique contribue positivement à la réalisation et à la réussite des études. Cela peut-être l'occasion de se détendre après une journée de cours, de faire connaissance avec d'autres étudiants ou encore de participer à la vie de l'université.



# Etudiants en difficultés

- Présentation
- Admission
- Prestations offertes
- Etudiants en situation de handicap

Le service social des étudiants a une mission d'assistance et d'accompagnement en faveur des étudiants en difficultés. Dans cette mission, des assistants sociaux aident en permanence les étudiants à trouver des solutions à leurs difficultés d'ordre moral, matériel ou médical.

Des critères d'admission sont établis par le service social et le service de l'hébergement les applique en fonction des quotas.

## Admission :

Sont admis aux prestations du service social des étudiants :

- Les étudiants nationaux régulièrement inscrits boursiers ou non-boursiers
- Les étudiants étrangers ayant rempli les conditions

## Objectifs :

- Offrir aux étudiants des conditions de vie favorables dans les campus sociaux
- Prévenir et gérer les crises: médiation sociale (entre étudiants et entre étudiants et administration)
- Faciliter l'accès à la formation (bourses d'études/ partenariats)

## Prestations offertes :

- Ecoute
- Information
- Conseil
- Aide

## Ecoute :

Un bureau d'accueil et d'orientation est mis en place pour permettre aux étudiants d'exprimer leurs besoins en vue de trouver des solutions adaptées à leurs situations.

## Conseil :

- Conseil à l'insertion professionnelle
- Éducation pour la santé (EPS)
- Développement personnel
- Facilitation à l'accès au soin de santé

## Etudiants en situation de handicap :

- Un accueil et un accompagnement spéciaux sont réservés aux étudiants en situation de handicap et « grands malades »
- Des activités sont mises en oeuvre dans le cadre de la discrimination positive pour leur faciliter l'accès aux restaurants et aux guichets de paiement
- Le service de l'hébergement collabore avec le service social pour loger les étudiants à mobilité réduite ou « malade ».

## Information :

L'étudiant peut bénéficier de toutes les informations relatives à des questions sociales ou administratives en lien avec sa vie d'étudiant.

## Aide :

L'étudiant peut bénéficier d'une aide sociale en nature (ticket restaurant, béquilles, etc.) ou en espèces selon les disponibilités.

## Pour obtenir une aide sociale il faut :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur du COUD
- Un avis favorable après enquête sociale effectuée



# Etudiants étrangers

- Accueil
- Quotas
- Pays signataires de convention avec le Sénégal
- Services offerts

Depuis plusieurs années, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur sénégalais ne cesse de croître avec les politiques d'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur. Le COUD, dans l'accompagnement des étudiants joue un rôle essentiel pour leur accueil et leur intégration, qu'ils viennent à titre individuel, dans le cadre d'échanges structurés entre universités ou comme boursiers du gouvernement sénégalais et /ou de gouvernements étrangers.

Le bénéfice des oeuvres est généralisé à l'ensemble des étudiants régulièrement inscrits à l'UCAD. Les étudiants étrangers versent une contribution de 250 000F CFA par an sauf ceux venant des pays signataires d'accord de coopération avec le Sénégal. Le versement est fait soit par l'étudiant lui-même soit par l'ambassade de son pays au Sénégal au niveau de la Direction.

Au moment de la répartition des lits, un quota global est réservé aux étrangers. Ce quota est réparti entre les nationalités en fonction de leur nombre. Au moment de l'attribution, le COUD communique à chaque pays le nombre de lits qui lui est réservé sur la base des listes envoyées par les ambassades qui choisissent eux même les bénéficiaires.

## Pays signataires de convention avec le Sénégal :

- Gambie
- Cap vert
- Iles Comores
- Maroc

## Nationalités présentes dans nos campus :

- Maroc
- Togo
- Mali
- Burundi
- Cap Vert
- Haïti
- Niger
- Mauritanie
- Burkina faso
- Rwanda
- Togo
- Gambie

## Nationalités présentes à l'UCAD :

- Algerie
- Bénin
- Brésil
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Canada
- Cap vert
- Centre Afrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Espagne
- France
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée Conacry
- Guinée équatoriale
- Guinée-Bissau
- Haïti
- Iles Comores
- Inde
- Liban
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Mauritanie
- Niger
- Nigeria
- Ouganda
- Sénégal
- Serbie
- Suisse
- Syrie
- Tchad
- Togo
- Tunisie





# Nos projets

Le Gouvernement met en oeuvre depuis quelques mois un plan de modernisation et d'extension du parc de résidences universitaires géré par le COUD.

Le projet Campus social d'excellence qui entre dans le cadre des partenariats publics privés a été instauré avec l'appui d'AMSA REALTY. Il a démarré depuis le 04 Avril 2016 et, a pour objectif à moyen et long terme d'augmenter la capacité d'accueil des campus sociaux. Le but est d'accompagner la mobilité étudiante et les stratégies d'accueil définies par le COUD. La réhabilitation et la modernisation des résidences étudiantes se feront aux standards de confort internationaux. A terme, tous les campus disposeront de connexions internet, wifi et l'intégration sur les campus numériques sera développée.

Avec ce programme les campus sociaux seront dotés de :

■ **Campus social de l'UCAD :**

09 nouveaux pavillons,  
447 chambres et 3116 lits.

■ **Campus social de Aline Sioe Jatta ex Claudel :**

08 anciens pavillons seront démolis  
06 nouveaux immeubles seront construits totalisant  
490 chambres et 2888 lits.  
03 pavillons seront réhabilités pour passer leur  
capacité d'accueil de 539 lits à 1064 lits.

■ **Campus social de l'ESP :**

Réhabilitation et réaménagement de 03 anciens  
pavillons, la capacité d'accueil de 460 lits restera  
inchangée.

■ **Campus social de l'ESEA :** Sera doté de 02 bâtiments  
de résidences de 400 lits et la réhabilitation de 04  
bâtiments pour une capacité de 106 lits.

18 264 lits dont 13 753 nouveaux répartis  
comme suit :  
10 925 pour le grand campus,  
4 561 pour l'ASJ et  
2 778 pour l'ESP,

915 lits seront attribués aux étudiants à  
mobilité réduite au niveau des trois campus.

La capacité d'accueil des étudiants, du  
COUD, passera ainsi du simple au double.

Le nouveau Centre medical du COUD s'élevra sur trois étages et va compter de nouveaux services: la gynécologie, la cardiologie, la radiologie équipée en matériel pour les scanners, les IRM , les mammographies. Il mettra à la disposition des étudiants 30 lits de consultation générale ,un service d'urgence , un bloc opératoire entres autres services comptant toutes les commodites nécessaires.



GUIDE de l'étudiant 2019/2020



# Adresses utiles

## **Département de la Restauration universitaire (DRU) :**

Sinkou  
+221 78 539 00 87

## **Service de l'Animation Culturelle :**

Hall Pavillon A  
+221 78 539 02 75

## **Service des Sports :**

Hall Pavillon A  
+221 78 539 02 82

## **Service de l'hébergement :**

Pavillon E  
+221 78 539 02 73

## **Service social de l'étudiant :**

Pavillon T.  
Bureau d'accueil et d'orientation reçoit les étudiants:  
• Lundi à jeudi de 8h à 16h30  
• Vendredi de 8h à 17h00  
+221 78 539 02 94  
servicesocialetudiant@coudsn.com

## **Unité de Sécurité :**

Sinkou  
+221 78 539 26 37

## **Service médical étudiants :**

Tél : +221 78 539 03 20  
Un poste de santé annexe est présent au niveau de chaque campus social (Grande Cité, Aline Sitoé Jatta, ESP, ENSETP, ESEA, FASTEF)

## **Cellule de Communication :**

Pavillon D  
+221 78 539 00 04 / +221 78 539 29 12  
communication@coudsn.com

## **Les Superviseurs Administratifs et Financiers:**

**ASJ:** +221 78 539 26 92  
**ESP:** +221 78 539 26 93  
**FASTEF:** +221 78 539 27 36  
**ESEA:** +221 78 539 27 37

# Extrait du règlement intérieur

## LOGEMENT ÉTUDIANT

### Article 16

1- L'étudiant doit, à son installation, vérifier et signer l'inventaire du mobilier et de la literie de la chambre qui lui est attribuée et dont il est entièrement responsable.

2 - Toute entrée ou toute sortie de mobilier personnel doit être autorisée par le service de l'accueil et du logement, en rapport avec la comptabilité des matières.

3 - Le locataire ne peut :

- ni héberger un autre étudiant, même bénéficiaire des œuvres
- ni sous-louer son lit ou sa chambre
- ni céder son lit ou sa chambre

4 - Toute forme de commerce est interdite dans les chambres.

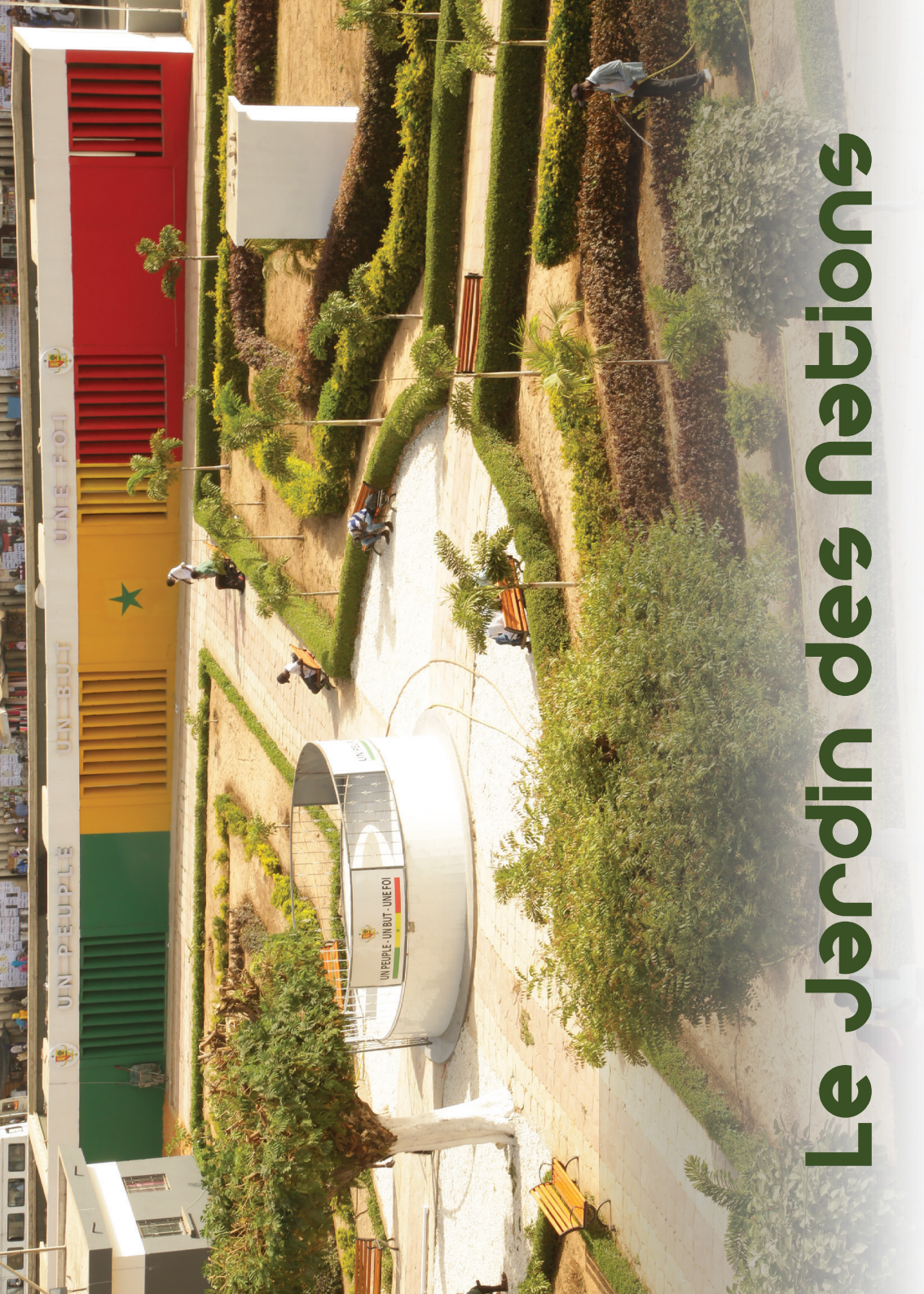
### Article 17

Il est formellement interdit de recevoir des visites susceptibles de troubler l'ordre et la bonne renommée de la cité

### Article 18 :( Alinéa 3)

L'installation des appareils électroménagers ou audiovisuels n'est pas autorisée. Toute violation de l'une des dispositions de ces articles sera sanctionnée par l'exclusion du contrevenant

**N.B :** tout étudiant attributaire d'un lit dispose d'un délai maximum de 07 jours à compter de la rentrée académique de l'établissement dont il relève, afin d'effectuer les formalités requises pour l'hébergement. le loyer est dû à partir de cette date, passé ce délai, le lit est réaffecté sans préavis.



# Le Jardin des Nations





La satisfaction de l'étudiant notre coeur de métier

Avenue Cheikh Anta Diop  
BP 5026 Fann Dakar (Sénégal)  
Telephone : +221 78 539 00 04 / +221 78 539 29 12  
Email : [coud@coudsn.com](mailto:coud@coudsn.com)

